

Débat d'orientations budgétaires 2021

Sommaire

1. Les orientations budgétaires 2021
2. Le budget de fonctionnement
3. Les dépenses d'investissement
4. La dette
5. Les principales recettes d'investissement
6. Synthèse

1. Les orientations budgétaires 2021

Principales orientations 2021

Stabiliser la fiscalité des ménages. Les impôts locaux (base x taux) sont dans la moyenne basse du territoire VSGP.

Contenir l'endettement. Après avoir atteint un pic de 33,6M€ en 2011, la dette est passée à 27,7 M€ fin 2020. Au 31 décembre 2020, il faut seulement 10 exercices budgétaires à la Ville pour rembourser la totalité de la dette. La durée d'alerte inscrite en loi de finance est de 12 ans.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement en maintenant un haut niveau de service à la population.

Investir pour le quotidien et pour le rayonnement de la Ville. 62,3 M€ d'équipement auront été financés sur la période 2014-2019, soit 25,6 % de plus que la précédente mandature 2008-2013. En 2021, le programme d'investissement se situera entre 7 et 8 M€, avec l'achèvement du projet du CAEL.

2021 et plus

Malgré un volontarisme budgétaire sur 2021, notre équilibre financier est contraignant en terme de capacité d'autofinancement.

Cette situation nécessite de revoir en trajectoire le résultat de fonctionnement pour financer nos investissements moyennant les leviers suivants :

- Poursuivre l'optimisation interne (équilibre recette-dépense)
- Optimiser la structure de la dette
- Considérer l'évolution de la fiscalité.

Un cadre pluriannuel est actuellement en cours d'élaboration.

Impacts (non exhaustif) recettes

Consommation

- Taxe de séjour - Taxe sur l'électricité

Transactions immobilières

- Droits de mutation

Récession / baisse d'activité

- Taxe d'aménagement (permis de construire)

Soutien aux entreprises

- Droits de place – Redevances utilisation du domaine public

Recettes des services publics

- Recettes tarifaires (cantines, crèches ...) – Stationnement

Impacts (non exhaustif) en dépenses

En hausse

Mise en conformité
accueil du public –
prestations sociales

Achats de matériels de
protection – primes
exceptionnelles

Interventions auprès du
tissu associatif et
économique –
Interventions d'urgence,
(CCAS)

En baisse

Annulations
événements colonies,
classes de découverte

Achats de matériels
hors COVID

Fluides: carburant,
électricité...
Investissements

A définir

Contrats délégataires /
marchés publics

Prestations de
nettoyage

2. Le budget de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement

La fiscalité : 23,64 M€

- Pour le budget 2021, proposition sera faite de reconduire les taux votés par le Conseil municipal en 2020 en intégrant le taux départemental de 7,08% soit au total 24,42% sur la taxe foncière

Les recettes tarifaires : 3,6 M€

- Les recettes tarifaires (4,0 M€ en 2019 et 2,8 M€ en 2020) provenant de la facturation des crèches, de l'accueil périscolaire (matin, soir, mercredi, vacances scolaires), de la restauration scolaire, et plus généralement de l'ensemble des services offerts par la collectivité (sport, culture, etc.).

Les subventions de la CAF : 1,919 M€

- Celles-ci évoluent en fonction du taux de remplissage N-1 dans les crèches et les écoles. Ces recettes sont en cours d'évaluation

Les recettes du marché et le stationnement : 0,45 M€

Proximité et solidarité

- Mise en place d'une maison France services
- Assistance aux citoyens dans le contexte COVID (Portage de repas, coup de fil solidaire, organisation des tests, distribution de masques...)
- Soutien au dispositif de vaccination

Sécurité

- Renforcement de la police municipale (1 effectif, 1 nouveau véhicule)
- Poursuite de la vidéoprotection

Aménagement urbain

- Amélioration de la propreté

Enfance et petite enfance

- Poursuite du renforcement de la sécurité sanitaire

Les principales dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel 16,21 M€

- L'objectif fixé aux services de la commune pour les dépenses de personnel est d'atteindre le réalisé 2020 (15,96 M€) abondé de 250K€ correspondant aux recrutements prévisionnels des crèches récemment municipalisées soit 16,21 M€.

Les dépenses de gestion 8,1M€

- L'objectif pour les dépenses de gestion est de 95 % du réalisé 2020, soit 6,5 M€, hors remboursement du département relatif à la municipalisation des crèches d'un montant de 1,6 M€ .

Les autres dépenses de gestion : 7,2M€

- Celles-ci sont principalement composées du fonds de compensation des charges territoriales (5,3 M€) et des subventions (1,4 M€). Pour 2021, le montant global alloué aux associations se situera entre 0,95 et 1 M€)

3. Les dépenses d'investissement

Les projets majeurs : 2,7M€



Complexe sportif des Bas-Cocquarts

- Extension rénovation (400K€)

Municipalisation des crèches :

- construction d'une crèche rue des Rosiers (1 M€)

Campus de l'Enfance - Faïencerie

- (300K€)

LE CAEL

- Ouverture prévue à la rentrée 2021 (1 M€)



Les autres investissements : 4M€

Les travaux de réaménagement des voies communales

- En 2021 seront poursuivies les enfouissement des rues Langlade, Varengue, Bizet, Aubouin, et des études débuteront sur les rues Lakanal, Victor Hugo, Arnoux, Pierre Loti, Thorelle. (1M€)

Rénovation énergétique des bâtiments et dépenses courantes

- Le montant global alloué pour 2020 serait de 2,5 M€. Des subventions sont demandées dans le cadre du plan France Relance (1 M€)

Budget participatif

- La démocratie participative est inhérente à l'action municipale. La Ville y consacrerait pour l'année 2021 un budget prévisionnel de 0,15 M€.

Les infrastructures numériques

- La ville y consacrerait 0,3 M€

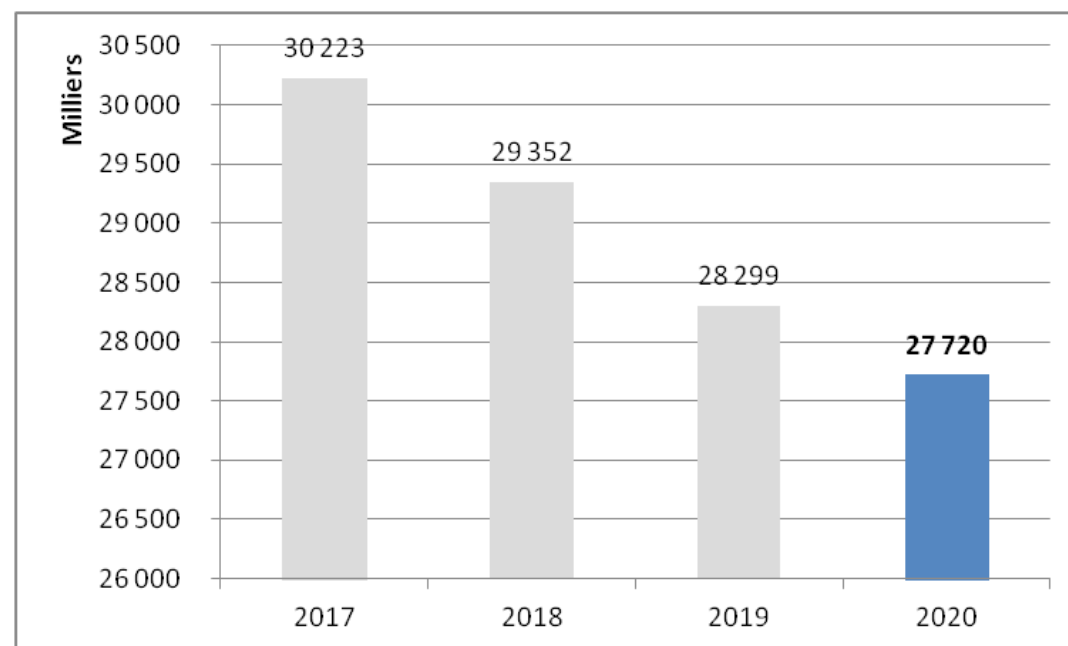
Le développement des logements sociaux

- Au 1er janvier 2020, le nombre de logements sociaux était de 1716. En 2021, le montant du prélèvement net n'est pas connu à ce jour (en attente notification du préfet). Une enveloppe de 300K€ sera prévue pour accompagner les bailleurs.

4. La dette

Evolution de la dette

- La ville a diminué la dette de 500K€ en 2020
- La révision de la structure de la dette dont une partie a débuté en 2020 et se poursuivra en 2021.
- Pour rappel, notre endettement par rapport aux villes du territoire est dans la moyenne basse (Bourg-la-Reine 1 347 €/hab; Montrouge 565 €/hab et Sceaux 3 295€ /hab



5. Les principales recettes d'investissement

Financement des projets

1 M

Des recettes liées à des cessions

2 M€

Des subventions

3,3 M€

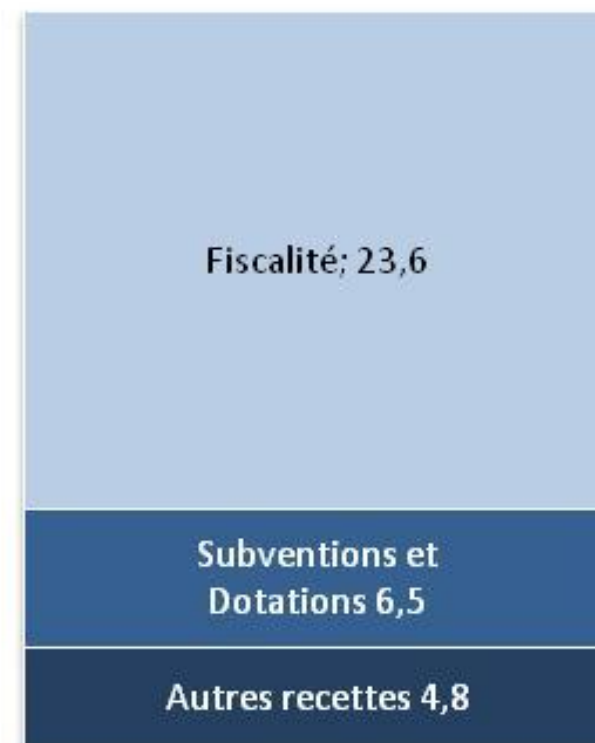
Le recours à de nouveaux emprunts

1,2 M€

FCTVA

6. Synthèse

Section de fonctionnement : 34,98 M€



Section d'investissement : 9,7M€

